



Energie

seine
-eure
agglo

La fin annoncée du projet de parc éolien du plateau Seine-Eure

Mercredi 10 avril

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Initié en 2013, le projet visait à installer un parc éolien sur 5 communes du territoire Seine-Eure : La Haye-Malherbe, Mandeville, Surtauville, Terres-de-Bord et Vraiville. Après 1 an d'étude du potentiel venteux, et malgré de bons résultats, les parties prenantes décident aujourd'hui de mettre un terme au projet pour des raisons techniques et administratives.

Des contraintes administratives et techniques

« Au lancement du projet, nous nous sommes engagés, avec les communes concernées, à mener une étude pour vérifier la pertinence du projet. Malgré certaines réticences, nous sommes allés au bout de notre engagement mais des contraintes techniques et administratives nous imposent aujourd'hui d'y mettre un terme » déclare Bernard Leroy.

Les contraintes évoquées sont celles de la hauteur des éoliennes en bout de pales : celles-ci ne devaient pas dépasser les 90 m de haut. C'est le format qui avait été choisi notamment au regard des contraintes imposées par l'aviation militaire et civile : le foncier pressenti pour le projet éolien se situe à proximité de la base aérienne 105 d'Evreux. La réglementation impose cette hauteur maximale de 90 m. C'est aussi une hauteur qui avait permis de faire consensus auprès des différentes parties prenantes (le développeur VSB, le SIEGE 27, la Société d'Economie Mixte SIPEnR, l'Agglo Seine-Eure, les 5 communes et les habitants).

Si la réglementation était connue dès le début du projet, la très bonne exposition de la zone nécessitait que le potentiel venteux soit tout de même testé, pour des éoliennes culminant à 90 m. Un mât de 42 m de haut a été installé en octobre 2022, pour 1 an, pour mesurer la vitesse du vent. Les résultats, plutôt bons, ne permettent cependant pas d'envisager une production suffisante pour entrevoir la rentabilité du projet. L'augmentation significative des coûts de construction de ces derniers mois obèrent définitivement la poursuite du projet.

L'Agglo engagée dans un mix énergétique territorial

Si l'éolien est l'une des façons de produire une énergie décarbonée, elle n'est pas la seule. L'Agglo est aujourd'hui engagée dans d'autres projets d'énergies renouvelables, parmi lesquels :

- du photovoltaïque au sol à Criquebeuf-sur-Seine, Martot, ainsi que sur d'anciennes carrières (des terrains pollués, non constructibles, non agricoles)
- de la méthanisation à La Haye-le-Comte
- un réseau de chaleur biomasse à Louviers
- un potentiel projet de géothermie au Vaudreuil

A propos des communes de La Haye-Malherbe, Mandeville, Surtauville, Terres-de-Bord et Vraiville

Afin d'avoir une vision cohérente d'aménagement de l'espace, les communes ont souhaité s'associer aux études d'un projet de parc éolien sur leur territoire avec une dynamique publique et citoyenne par le biais notamment de l'intervention de son agglomération et de son syndicat départemental d'énergie (SIEGE 27), et ainsi d'en maîtriser localement les orientations.

A propos de l'Agglo Seine-Eure

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure est une intercommunalité qui œuvre depuis des nombreuses années en faveur de la lutte contre le changement climatique. A ce titre, elle ambitionne d'être un territoire à énergie positive (TEPOS) et neutre en carbone à l'horizon 2050. Pour ces raisons, elle s'engage dans le développement de projets d'énergies renouvelables locaux, concertés, participatifs et citoyens.

A propos du SIEGE 27

Créé en 1946, le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27), établissement public de coopération intercommunale, est aussi aujourd'hui considéré comme un acteur majeur dans la déclinaison des enjeux énergétiques du territoire eurois. Il regroupe l'intégralité des communes du département sur plusieurs compétences historiques et essentielles pour les usagers : la distribution publique d'électricité et de gaz, l'éclairage public et l'effacement coordonné des réseaux de télécommunication. Au-delà de ses missions historiques, le syndicat agit pour la transition énergétique et accompagne les collectivités dans leurs divers projets. Il veille à proposer une qualité de service optimale et reste en perpétuelle recherche d'amélioration de ses prestations et services rendus en agissant toujours avec efficacité et sobriété.

A propos de SIPEnR

Créée en 2014, SIPEnR est une Société d'Economie Mixte (SEM) qui regroupe des acteurs publics (SIPPEREC*, Caisse des Dépôts et Consignations, autre SEM d'énergie renouvelable) et citoyens (Energies Partagée) pour le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble de la France métropolitaine. *SIPPEREC : Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication

A propos de VSB énergies nouvelles

VSB est un des acteurs majeurs du secteur des énergies renouvelables en France depuis 20 ans. Reconnu pour la qualité de ses projets, ses activités sont le développement, le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance, la gestion administrative et la valorisation énergétique de centrales de production d'énergies renouvelables en France et à l'étranger.



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com